



Litige sur pret entre particulier

Par **Iudovic06**, le **14/08/2014** à **12:42**

Bonjour,

Je suis l'emprunteur d'un particulier avec qui je suis en litige depuis plusieurs années. Aujourd'hui il se retourne sur mes cautions (mes parents propriétaire d'une sci). Le dossier reste très flou dans la procédure ! Car il y a eu plusieurs prêts : le 1er en janvier 2006 de 150 000€, puis un autre en mai 2006 de 10 000€, puis un autre de 50 000€ en juillet 2006. Pour la totalité des prêts il me demande 35 000€ d'intérêt au départ. Je lui est fait un versement de 95 000€ en décembre 2006. Puis plus rien car j'ai dû fermer mes sociétés. Suite à tout ces problèmes il a voulu faire un nantissement de la sci chez un notaire et par la même occasion il a encore fait un prêt de 15 000€ pour faire des travaux dans la sci afin de la vendre sous promotion et de la rembourser. La sci est un ancien hôtel restaurant!!! Nous lui avons remboursé 62 000€ et 7500€ au cours de cette période. Nous avons aussi fini de payer le prêt bancaire de la sci. Automatiquement le nantissement se retrouve au 1er rang des garanties. Malheureusement pour finir les travaux nous devons faire un prêt bancaire et la banque nous refuse les financements si elle ne sont pas au 1er rang. Contre tout cela le prêteur ne veut pas quitter le 1er rang et cherche la vente au enchère de la sci pour la racheter et faire lui la fin de la promotion. Nous avons perdu au tgi de Nice au mois de mars et nous sommes en cours d'appel de Aix en Provence. La raison pour laquelle le tgi Nice ne nous a pas répondu favorablement c'est que la sci était caution et non le contractant du prêt. Je vais donc me faire représenter à Aix pour faire valoir la protection des consommateurs aux prêts. Car vu le nombre de prêts mis en place il y a litige... du moins je le pense. Le problème reste que ce monsieur nous a fait plusieurs prêts et qu'il n'a pas tenu compte des réglementations du au prêteur...! Pour finir je lui dois encore 92 500€ et il me réclame 170 000€ car il a attendu et il y a donc des intérêts...
Merci d'avance pour vos conseils.